

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 2 (1899)  
**Heft:** 53

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : Drumette  
**Autor:** Desly, Charles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248680>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

# LE PAYS

## DU DIMANCHE

POUR  
tout avis et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche  
à  
Porrentruy  
—  
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

LE PAYS, 27<sup>me</sup> année

## Les guerres de Bourgogne ET l'Évêché de Bâle

(Suite)

Les Bernois et les Fribourgeois avaient dominé à tout le pays conquis un gouverneur en la personne de Rodolphe d'Erlach. Seules les villes de Morat, de Payerne, d'Yverdon, d'Orbe et de Les Clées avaient reçu des garnisons. Bientôt après Orbe et Les Clées furent évacuées et leurs châteaux livrés aux flammes ; par contre la garnison de Grandson fut augmentée. Sur ces entrefaites, les Valaisans s'étaient rendus maîtres du Bas-Valais.

Pendant que les Suisses faisaient leur promenade à travers le pays de Vaud, marquant leurs étapes par des actes de barbarie souverainement regrettables, l'évêque de Bâle apprenant les exploits du duc de Bourgogne en Lorraine, et s'attendant à le voir apparaître tout à coup à la frontière de ses Etats, s'inquiétait de plus en plus et manifestait ses craintes au maire et au conseil de Bienne en date du 11 et du 17 novembre.

Cependant avant de se mettre en campagne le duc de Bourgogne proposa ou consentit à ouvrir des négociations. Certains historiens disent que les Suisses entendant parler des préparatifs de leur ennemi, prirent peur et offrirent même au duc de rendre au comte de Romont tout ce qu'ils lui avaient enlevé. Les historiens suisses le nient. Comines ajoute que le roi de France voulut s'entremettre pour arrêter le duc, et lui conseilla de laisser les Suisses en repos, de ne pas attaquer ce peuple aguerri et trop pauvre pour qu'il fût possible de s'enrichir de ses dépouilles. Quoiqu'il en soit, il y

eut des négociations entamées et une conférence à Neuchâtel le 26 novembre. Cette conférence demeura sans résultat parce que Charles réclamait l'Alsace et des dommages-intérêts et que les Suisses ne voulurent pas, d'un autre côté, conclure un traité de paix sans y comprendre le duc René de Lorraine.

Charles se décida à trancher la question par les armes : c'était du reste conforme à son naturel. Il quitta Nancy le 11 janvier avec l'intention de marcher contre Berne en passant par l'un des cols du Jura.

Connaissant les intentions du duc de Bourgogne, le comte de Romont et ses sujets vaudois relevèrent la tête et se rendirent en peu de temps maîtres de Romont, de Lausanne et d'Yverdon où les Suisses n'avaient laissé qu'une garnison trop faible. La ville d'Yverdon fut attaquée pendant la nuit du 12 au 13 janvier par 1500 hommes qui s'étaient mis d'accord avec les bourgeois. La garnison suisse forcée d'évacuer la ville, se retira dans le château auquel l'assaut fut donné, mais inutilement. La même nuit, Grandson fut aussi attaqué, mais le coup échoua grâce à la vigilance de la garnison. A cette nouvelle les Bernois s'empressèrent d'envoyer au secours de leurs compagnons qui occupaient le château d'Yverdon et la ville de Grandson un petit détachement auquel se joignirent 30 Biennois sous les ordres de Nicolas Schmied. En route, cette troupe apprit que l'ennemi s'était retiré ; elle s'avança néanmoins jusqu'à Yverdon pour renforcer la garnison.

Cependant Charles-le-Téméraire s'approchait avec une armée de 15 à 20,000 hommes. Des mouvements de troupes ennemies qui se firent à la frontière de la principauté de Neuchâtel engagèrent Berne à occuper le Val de Travers. Bienne et Neuveville furent priées de surveiller la bande de terre qui sépare le lac de Bienne de celui de Neuchâtel et d'y placer les gardes nécessaires. C'est pourquoi Bienne envoya à

Neuveville un membre du conseil, Hennemann Kobolt, avec 10 hommes, et la mission de renseigner immédiatement le conseil sur tous les événements. Dès le 2 février, l'avoyer et le conseil de Berne avisaient de l'approche de l'ennemi leurs confédérés réunis en diète à Zurich, leur demandaient des secours et les priaient de faire au plus vite leurs préparatifs militaires.

Charles de Bourgogne avait effectivement l'intention de pénétrer en Suisse en passant par le Val de Travers, mais apprenant par ses émissaires que le passage était occupé, il prit la route de Jougne où il arriva le 8 février. Il voulait s'emparer de Grandson, puis marcher contre Berne. Les bourgeois de Porrentruy et l'évêché de Bâle respiraient un peu ; l'ennemi avait laissé de côté leur territoire et avait pris une autre direction. Par contre l'inquiétude devenait d'autant plus grande à Berne qui renouvelait ses appels aux cantons, à ses alliés de Bâle et de Strasbourg ainsi qu'à l'évêque de Bâle. Par dépêche du 9 février, la ville de Bienne est priée d'expédier toutes ses forces à Morat le vendredi, 16 février. Le 14 février, l'évêque de Bâle écrit au maire et au conseil de Bienne qu'il a donné l'ordre au maire de Delémont d'envoyer 100 hommes bien équipés. De son côté, Berne mobilise toutes ses forces qui doivent se concentrer dans le chef-lieu, le 15 février.

Le 16 février, Nicolas de Scharnachthal, à la tête de 7130 hommes, partit pour Morat où il fut rejoint, le même jour, par 75 Biennois commandés par Pierre Gœuffi et bientôt après par les contingents de Fribourg et de Soleure. Pendant ce temps là les Bourguignons continuaient d'avancer ; le 13 février ils arrivaient à Orbe tandis que Berne donnait à la garnison d'Yverdon l'ordre d'évacuer la ville, de brûler le château et de se replier sur Grandson pour renforcer la garnison de cette petite cité. Le 19,

il disparut.

Le régiment arriva vers le soir. A l'entrée de la nuit, l'arrière-garde.

A la lueur des torches dont s'éclairait la marche, on distinguait dans les rangs un brancard porté par deux soldats.

— Quelqu'un des nôtres s'est donc blessé ? demanda Jean-Marie à l'un de ses collègues.

— Non, répondit le camarade, c'est une rencontre. Au croisement d'un chemin de traverse, nous y avons entendu des cris. Une cariole renversée, le cheval abattu, le conducteur, un tout jeune garçon, appelant au secours pour sa sœur malade, mourante, et que précisément il ramenait ici... Pour quiconque sait apprécier le soldat français, le reste se devine...

Sur le brancard, approchant en pleine lumière, Jean-Marie reconnut Melle de Drumette, pâle comme une morte, et près d'elle, debout,

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 8

## DRUMETTE

PAR  
CHARLES DESLYS

On entra dans la ferme et, portes closes, des renseignements s'échangèrent, bientôt suivis de toutes sortes d'exclamations anxieuses...

— Que sont-ils devenus ?... Pauvres enfants ! les reverrons-nous jamais !

Jean-Marie Guéret, dissimulant sa propre inquiétude, s'efforça de les calmer, de les rassurer ;

— Ce n'est qu'un retard. Ils arriveront à leur tour, et bientôt !... Mais faites excuse... le devoir me réclame pour régler la halte.

Il s'éloignait. Claudine le retint, et, s'adressant à ses parents :

— Mon père, ma mère, leur dit-elle, c'est grâce à Jean-Marie que je vous suis rendue... Je demande, pour sa récompense, qu'il vous embrasse... et moi aussi.

Nous laissons à penser l'empressement du sergent.

— Pour alors, conclut-il en appuyant ses moustaches sur les joues rougissantes de la promise, qu'il avait si bravement gagnée, pour lors ce sera comme qui dirait le baiser des fiançailles... Plus tard le conjungo, quand la patrie, à son tour, sera hors de danger.

Et, non sans une larme de joyeux orgueil,

Charles-le-Téméraire apparaissait en face de Grandson et établissait son camp sur la hauteur, au nord de la ville. Il avait avec lui un matériel de guerre considérable, des tentes, des armures, des vêtements, de grands prix ornés d'or et de pierreries et la plus grande partie de son fameux trésor.

Le siège de Grandson commença immédiatement et bientôt les Confédérés se virent dans une position désespérée. Ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir résister à une armée de plus de 1500 hommes. Dès le 19 février la ville fut obligée de se rendre et la garnison de se retirer dans le château. Celui-ci résista à plusieurs assauts, mais l'artillerie bourguignonne était puissante ; elle ébranlait les terres, les ouvrages en saillie et les remparts et, pour comble de malheur, l'indiscipline paralysait les efforts des défenseurs.

Pendant ce temps-là, les Bernois étaient toujours à Morat, attendant les renforts espérés. Une diète réunie à Lucerne avait fixé le 23 février comme date de l'entrée en campagne. Le 24 février le contingent de l'Erguel, fort de 75 hommes, était encore à Bienne, ainsi que la bannière de Delémont avec les 100 hommes de l'évêque de Bâle, 49 de l'Ajoie et 51 de la vallée de Delémont, lorsque de Morat, Bienne fut avisée d'avoir à envoyer des troupes à Neuchâtel. Le lendemain, le maire de Bienne recevait de Morat une nouvelle lettre dans laquelle on lui faisait part de la détresse où se trouvaient les défenseurs de Grandson, et on le pria d'envoyer à Neuchâtel toutes les barques disponibles, grandes et petites, et d'écrire au contingent de Strasbourg d'accélérer sa marche puis d'attendre à Bienne la suite des événements.

De Morat, les Bernois voulurent envoyer par le lac de Neuchâtel, au secours de leurs assiégés à Grandson un corps de 400 hommes au nombre desquels étaient 20 Biennois, mais leur tentative demeura infructueuse.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

## Le coucher de l'enfant

En parcourant l'Algérie dans toutes ses régions, le Dr Maden dit qu'il a été étonné de trouver très peu de maladies du nez, des oreilles et de la gorge chez les Arabes. Il a remarqué aussi que les mammifères, à part les chiens de chasse, sont rarement atteints de ces affections. Il existe certainement une cause à cette rareté chez les Arabes, les nègres, petits ou

Claude.

— Cette fois, à la ferme, la joie fut complète. On se retrouvait enfin tous ensemble.

Et cependant la demoiselle semblait bien malade. Après une longue syncope, lorsque ses paupières se rouvrirent, le regard qu'elle promena sur tous ceux qui l'entouraient parut avoir quelque chose d'inconscient, d'égaré. Avait-elle perdu la raison ?

Tout à coup elle aperçoit, agenouillée devant elle, sa regrettée compagne. Un cri s'échappa de ses lèvres.

— Claudine !... Ah ! je te retrouve donc enfin, ma chère Claudine !

Elle l'avait reconnue, celle-là. On la vit reconnaître sous les marques de l'amitié qu'elles se prodiguèrent.

Un instant plus tard, dans la grande salle, il ne restait plus que les hommes, y compris le

grands, et chez les mammifères, d'affections aussi fréquentes chez les Européens de tous les pays. Voici cette cause : l'Arabe fait coucher son petit enfant sur une natte avec une ou deux couvertures. Cela tient à ce que les habitants des pays chauds sont obligés de se coucher ainsi pour lutter contre la chaleur et d'éviter le lit de plume et autres lits moelleux. Il en résulte que l'enfant comme l'adulte couchés sur la dure se tiendront sur le côté et non sur le dos. La position de dos n'étant possible que dans le lit doux.

Le Dr Maden examina alors ce qui se passe et donne cet excellent conseil dans *La jeune mère* :

Si l'enfant est couché sur le dos dit-il, si, pendant la nuit son nez secrète des mucosités, ces mucosités glisseront dans la gorge, tandis que s'il est couché sur le côté, ces mucosités resteront dans le nez et sortiront presque sans efforts par le morcher. Or, de même qu'une personne atteinte d'un rhume de cerveau a la lèvre rouge, congestionnée, eczémateuse, fendillée par la présence des mucosités qui coulent de son nez de même toutes ces mucosités, lorsqu'elles tombent dans l'arrière gorge, irritent cette région et les affections de l'oreille, dont le conduit interne s'ouvre dans cette région, se développent avec facilité : il en est de même pour cette même cause des affections de l'arrière-nez et de la gorge.

Pour éviter à vos enfants des maladies de la gorge, du nez et des oreilles, obligez-les donc à se coucher sur le côté en les habituant à des lits durs, la position que prend l'enfant lorsqu'il se couche sur le dos n'est pas du reste mauvaise seulement pour les oreilles, le nez et la gorge, elle est aussi peu favorable à la respiration. Chacun de nous a fait l'expérience suivante : pour empêcher une personne de ronfler, il suffit de la secouer légèrement. Le moindre changement de position, dans la plupart des cas arrête le ronfleur, parce que l'arrière-nez se trouvant obstrué en grande partie par le voile du palais que la pesanteur entraîne par suite du décubitus dorsal dans le fond de la gorge, le dormeur est obligé de respirer par la bouche et le ronflement se produit.

Il est aisé de comprendre comment le ronflement est provoqué et surtout comment on peut souvent éviter de dormir la bouche ouverte.

Dans la position debout, il existe une distance assez grande entre le voile du palais (luette) et le fond de la gorge. La tête étant couchée, le voile du palais, entraîné par la pesanteur, est presque collé au fond de la gorge et laisse très peu d'espace à l'air de la respiration nasale. Au contraire, si le sujet se couche sur le côté, le voile du palais n'a théoriquement aucune tendance à aller plus en avant qu'en arrière et la respiration nasale reste la même que

sergent, qui venait d'opérer sa rentrée.

— Avance au rapport dit-il à Claude.

Et dès qu'il l'eut entendu :

— Bravo ! lui dit-il, pour ta première campagne ! Elle est d'un heureux augure quant aux subséquentes, car tu revêtiras l'uniforme à ton tour... et, par le temps présent, futur beau-frère, c'est à l'abri du drapeau que doivent se ranger tous les gens de cœur !

Le lendemain Claude fit la conduite à Jean-Marie, qui paraphrasa cette belliqueuse exhortation tant et si bien que le soir, comme on demandait au jeune gars :

— Eh bien ! que vas-tu faire ici maintenant ?

Moi ! répondit-il, je vais me dépêcher de grandir et de m'instruire pour qu'on me trouve digne d'être soldat !

(La suite prochainement).

dans la position debout.

Il suffirait donc d'obtenir de la mère qu'elle consente à rendre peu à peu plus dure la couchette de l'enfant pour voir souvent ce dernier cesser de ronfler, de dormir la bouche ouverte et conséquemment, respirer mieux en même temps qu'il prendra un développement plus rapide.

Telle est donc notre conclusion, ajoute l'honorable médecin : mères de famille, pas de tendresse inutile. Vos enfants dormiront aussi bien sur un lit dur lorsqu'il y seront habitués que sur un lit moelleux. Vous leur conserverez une bonne santé et vous les garderez pour l'avenir du manque de sommeil que fait naître, en voyage, au régiment et partout, la privation d'un « bon lit ».

## Menus propos

*Sur l'échafaud.* — Le trop célèbre Vacher, le tueur de bergères, a payé ses crimes : il vient d'être décapité à Bourg. Quand on lui annonça le rejet de son pourvoi :

— Ça m'est égal, répondit-il. Faites de moi ce que vous voudrez. Je vais droit devant moi.

Il s'habilla avec l'aide d'un compagnon de cellule. A ce moment, il s'écria :

— Voilà Mazoyer qui se conduit comme un imbécile, il a avoué ; on le grâcie et on me tue, moi qui plaide mon innocence.

L'aumônier se présente.

— Je me confesserai à Dieu, lui déclare le malheureux, j'entendrai la messe devant Dieu, j'ai la conscience tranquille, je voudrais que tous soient comme moi.

Il avait tellement la conscience tranquille que le malheureux qui faisait le fanfaron devant le prêtre, au bout de dix minutes perdait connaissance en pénétrant dans le fourgon. Après l'exécution, le corps a été conduit à l'hôpital pour l'autopsie.

Ce sera probablement la dernière fois que Deibler, le bourreau, travaillera. Son fils lui va succéder.

\* M. Anatole \* — c'est ainsi qu'on l'appelle dans son entourage — a trente-cinq ans. C'est un gaillard bien découpé, qui fait de la bicyclette, et a, dit-on, toutes les allures d'un gentleman. Il a fait son service militaire dans un régiment d'infanterie ; mais sa nouvelle situation, privilège rare, l'exemptera de tout service à venir. La loi française n'admet pas que le même citoyen puisse verser le sang de deux façons à la fois.

\* \* \*

*Fille ou garçon.* ? Certains ménages désirent des garçons ; d'autres préfèrent des filles, et souvent le sexe du bébé ne répond pas à ces désirs.

Or un savant autrichien, le docteur Schenk, prétend avoir découvert le moyen d'avoir à volonté un garçon ou fille. Cela dépend, assure-t-il de l'alimentation de la mère.

Si la mère mange bien, on a un garçon.

Si elle manque d'appétit, comptez sur une fille.

Il faut donc se rationner l'orsqu'on souhaite une héritière, et avoir recours aux apéritifs lorsqu'on tient à un héritier.

Le malheur, pour la thèse de M. Schenk, c'est qu'on ne voit pas qu'il naisse plus de filles chez les peuples archi-sobres et plus de garçons chez les peuples gros mangeurs.